

CONDITIONS GÉNÉRALES 'MACHINE TO MACHINE'

Les présentes Conditions Générales s'appliquent au service 'Machine to Machine' que SmartSD fournit au Client et définissent les droits et obligations réciproques qui en découlent.

Article 1 - Définitions

Partout dans les Conditions Générales ci-dessous, les termes suivants ont la signification décrite ci-après concernant le Contrat. Les termes définis sont indiqués en majuscules dans le texte.

Conditions générales: Les présentes conditions générales qui s'appliquent au Contrat.

Service: Désigne la livraison par SmartSD de l'application Machine to Machine, c'est-à-dire le service de radiocommunication SmartSD qui permet au Client d'utiliser un numéro d'appel pour recevoir et/ou envoyer des données par le biais d'un modem industriel.

Utilisateur: L'utilisateur final du Service.

Client: L'entreprise avec ou sans personnalité juridique avec laquelle SmartSD a conclu un accord.

Machine (ou Machine à distance): Le matériel autonome à distance du Serveur capable de communiquer avec ce dernier en utilisant un dispositif de transmission de données, c'est-à-dire un modem industriel (aussi appelé modem M2M).

Machine to Machine: L'application de télécommunication qui, sans intervention humaine, permet un transfert d'informations entre un Serveur chez le Client et une Machine à distance.

SmartSD: SmartSD BV, une société privée de droit néerlandais, enregistrée auprès de la Chambre de commerce néerlandaise sous le numéro 24430056.

Contrat: Le contrat pour la fourniture du Service par Sim Card auquel s'appliquent les présentes Conditions Générales.

Serveur: Le matériel informatique central du Client qui contrôle la Machine à distance.

Carte SIM: Désigne sans distinction la 'carte SIM', la 'carte Micro SIM' ou la 'carte Nano SIM'. Il s'agit d'une carte à puce au format ISO (SIM) ou plus petit (Micro SIM ou Nano SIM) que le Client doit insérer dans le Terminal pour accéder au Service et qui permet son identification sur tous les réseaux GSM/GPRS/EDGE/UMTS et HSDPA.

Tele2: Désigne Tele2 IoT, une société d'exploitation du groupe Tele2.

Contrat Tele2: Désigne le contrat entre Tele2 et SmartSD sur la base duquel Smart SD fournit le Service au Client.

Terminal: Terminal compatible GSM / GPRS / EDGE / UMTS / HSDPA.

Article 2 - Conditions d'adhésion au Contrat

À la demande de SmartSD, le Client est tenu de:

- s'identifier au moyen d'une carte d'identité originale ou du passeport d'une personne physique autorisée à représenter la personne morale;

- soumettre des documents supplémentaires qui permettent à SmartSD de vérifier la solidité financière de la personne morale.

Toute personne qui se présente comme représentant de la personne morale est tenue, à la demande de SmartSD, de s'identifier et de fournir la preuve de sa qualité de représentant.

Le Client est seul responsable de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations qu'il fournit.

Article 3 - Entrée en vigueur du Contrat

Le Contrat entre en vigueur dès que la carte SIM est activée et mise en service (en insérant la carte SIM dans le Terminal), moment à partir duquel la première transmission est lancée.

SmartSD met tout en œuvre pour activer le Service le plus rapidement possible. SmartSD n'est pas responsable des retards dans l'activation.

Article 4 - Durée du Contrat

Le Contrat est conclu pour une durée indéterminée. Le Contrat peut être résilié par le Client et SmartSD sous réserve des dispositions de l'article 12 des présentes Conditions Générales.

Article 5 - Modification des Conditions Générales, du Contrat et augmentation tarifaire

5.1. SmartSD peut modifier unilatéralement les termes du Contrat, y compris, mais sans s'y limiter, les tarifs des Services, sans être obligé de payer un quelconque dédommagement. Dans ce cas, le Client en sera informé un mois à l'avance.

5.2. Le Client qui n'accepte pas raisonnablement une augmentation de tarif ou une modification du Contrat a le droit de résilier le Contrat, sans frais de résiliation forfaitaires, au plus tard le dernier jour du mois suivant l'entrée en vigueur de la modification, par lettre recommandée envoyée à SmartSD.

5.3. SmartSD est habilité à modifier unilatéralement les présentes Conditions Générales. Dans ce cas, les présentes conditions générales modifiées seront applicables dès qu'elles auront été mises à la disposition du Client (par courrier ou par e-mail).

Article 6 - Protection de la vie privée

SmartSD, en tant que responsable du traitement des données, traite les données personnelles fournies par le Client. Ceci inclut toutes les données personnelles des Utilisateurs. Si nécessaire et/ou obligatoire, SmartSD et le Client concluront des accords plus détaillés à cet égard. La déclaration de confidentialité de SmartSD peut être consultée sur le site Web de SmartSD, à l'adresse

www.smartsd.com

Article 7 - Tarifs - Facturation - Conditions de paiement - Réclamations

7.1. Tarifs

Les tarifs du Service sont disponibles sur le site www.smartsd.com. Lorsque le Client se connecte au site www.smartsd.com avec son propre compte, il verra apparaître les tarifs du Service qui lui sont applicables.

7.2. Facturation

SmartSD établit les factures mensuellement. SmartSD se réserve toutefois le droit de déroger à cette périodicité après en avoir informé le Client.

SmartSD ne peut être tenu responsable des informations de facturation transmises par des tiers pour les services qu'ils ont fournis.

Le Client s'engage à ne traiter les données de facturation que dans le strict respect de la législation applicable en matière de confidentialité des communications, de protection de la vie privée et de traitement des données personnelles.

La facturation du Service peut être combinée avec la facturation d'autres services achetés par le Client de SmartSD. La facturation de différents services peut ainsi être regroupée sur une seule facture.

7.3. Conditions de paiement des factures

7.3.1. Sauf si les parties en ont convenu autrement, un délai de paiement de 30 jours à compter de la date de la facture est applicable. Après l'échéance de la facture, le Client est redevable de plein droit des intérêts légaux. Si le client se trouve en France, il est redevable d'un remboursement forfaitaire de €40,00 suivant l'article L.441-10 du code de droit Français de la chambre de commerce.

Si une demande de mise en faillite ou de cessation de paiement est déposée ou exigée pour le Client concerné, ou en cas d'insolvabilité notoire ou d'état de cessation de paiement ou d'incapacité manifeste du Client, SmartSD a le droit de modifier unilatéralement les conditions de paiement et ce délai de paiement. Le Client en sera informé par écrit.

7.3.2. Les factures sont réglées par virement bancaire sur le compte SmartSD comme indiqué sur la facture.

7.4. Réclamations

Toute réclamation concernant les factures doit être clairement motivée et envoyée par écrit (par courrier ou e-mail) au service clientèle de SmartSD dans un délai d'un mois à compter de la date de la facture contestée. Passé ce délai, le Client est irrévocablement réputé accepter le montant facturé. Le dépôt d'une réclamation ne libère pas le Client de son obligation de payer la partie non contestée. Les registres de taxation (rapports d'appels), qui servent de base à la facturation et qui sont conservés par SmartSD, prévalent sur toute autre preuve, y compris celle du Client.

Article 8 - La carte SIM

8.1. Le Client doit prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter que sa carte SIM et donc le Service ne soient utilisés de manière incorrecte ou illégale. Toute tentative de copie des données d'identification technique de la carte SIM et toute utilisation frauduleuse ou illégale de la carte SIM est interdite. Le Client s'engage à ne pas soumettre la carte SIM à une décompilation, une analyse ou de la rétro-ingénierie, à ne pas créer de logiciel dérivé et à ne pas utiliser la carte SIM d'une autre manière que celle prévue par le Contrat.

Le Client est responsable de tous les dommages causés à SmartSD ou à des tiers du fait de l'utilisation de la carte SIM et donc du Service, quels que soient la personne et le Terminal, de la carte SIM, même en cas de vol ou de perte.

Le Client avertira immédiatement SmartSD en cas de perte ou de vol de la carte SIM. Le Client est responsable de la perte ou du vol de la carte SIM à partir du moment où la carte SIM lui est livrée. En cas de perte ou de vol de la carte SIM, le Client reste responsable de l'utilisation et du paiement du Service jusqu'à ce que le Client avertisse SmartSD et que SmartSD ait suspendu le Service à sa demande. Le Client achète alors une nouvelle carte SIM et le Service est réactivé. La perte ou le vol d'une carte SIM ne signifie pas la résiliation du Contrat.

SmartSD ne peut être tenu responsable des conséquences d'un blocage injustifié résultant d'une demande du Client par téléphone, lettre, télex, fax, télégramme ou e-mail. SmartSD ne peut être tenu responsable des conséquences d'une déclaration inexacte ou n'émanant pas du Client.

Le Client est seul responsable de l'insertion correcte de la carte SIM dans son Terminal. Si la carte SIM est bloquée ou endommagée à la suite d'une action incorrecte du Client, une nouvelle carte SIM sera livrée contre paiement après demande écrite du Client.

8.2. Sous peine de déchéance de tous droits, le Client doit signaler toute réclamation concernant la carte SIM dans les 3 mois suivant la livraison de la carte SIM. La charge de la preuve en ce qui concerne le défaut de la carte SIM à la livraison incombe au Client.

Article 9 - Prestations, obligations et responsabilité de SmartSD

9.1. Le service client

SmartSD communiquera au Client toutes les informations nécessaires concernant le Service. Un service client est disponible pour répondre, dans la mesure du possible, à toutes les questions, problèmes et réclamations du Client concernant le Service.

Le Client accepte que les appels à destination ou en provenance du service client de SmartSD puissent être enregistrés ou écoutés par des personnes ne participant pas personnellement aux conversations, à des fins de formation et de supervision du personnel de SmartSD. Le Client a la possibilité de refuser cette conversation au cas par cas.

9.2. Obligations

SmartSD mettra tout en œuvre pour fournir un accès optimal au réseau SmartSD et au Service. SmartSD choisit de manière autonome les moyens techniques nécessaires pour réaliser cet accès dans les meilleures conditions.

SmartSD prendra les mesures nécessaires pour maintenir la continuité et la qualité du service de radiocommunication et fera de son possible pour garantir la qualité générale des informations diffusées, les conditions de transmission et la rapidité avec laquelle les Machines et les Serveurs sont mis à disposition.

9.3. Responsabilité

9.3.1. SmartSD ne peut pas être tenu responsable des dommages en cas de ou à la suite de:

- perturbations ou indisponibilités du Service causés par des travaux d'entretien, de renforcement, de restauration ou d'extension des installations du réseau;
- utilisation erronée du Service par le Client;
- risques de propagation des ondes électromagnétiques;
- retrait de la licence d'exploitation du Service à la suite d'une décision des autorités publiques ou d'un événement imprévu;
- prestations d'autres fournisseurs de services indépendants auxquels le Client peut faire appel. Toute plainte concernant ces services doit être adressée directement aux fournisseurs qui ont fourni ces services;
- usage erroné et dysfonctionnement d'Internet;
- impossibilité de fournir un Service et/ou le mauvais fonctionnement d'un Service fourni parce que le Client ne dispose pas d'une infrastructure adéquate ou utilise un équipement incorrect;
- intervention de tiers, malgré les mesures de sécurité prises par SmartSD;
- virus informatiques diffusés sur Internet;

- informations distribuées entre le Serveur et les Machines, SmartSD n'ayant aucun contrôle sur le contenu, la nature ou les caractéristiques des données transportées et/ou pouvant être transférées via le Service, ainsi que sur leur utilisation non conforme au Contrat;
- autre utilisation du Service entre Machines et Serveurs avec ou sans intervention humaine;
- demande de modification par le Client des droits d'accès au Service;
- contenu et nature des informations, caractères, images, graphiques ou autres données transmises;
- utilisation par le Client des informations reçues;
- fiabilité de la transmission des données, temps d'accès, éventuelles restrictions d'accès à des réseaux et/ou serveurs spécifiques;
- si certaines informations ne sont pas transmises lors d'une connexion, quel que soit le moyen utilisé, ou si elles ne sont pas établies;
- modifications dues à la réglementation émise par l'IBPT ou par d'autres autorités de régulation;
- interruption des services de tiers ou de fournisseurs de SmartSD;
- cas de force majeure.

9.3.2. SmartSD ne peut être tenu responsable si la carte SIM ne fonctionne pas ou ne fonctionne pas correctement dans un terminal non compatible avec les normes GSM/GPRS/EDGE/UMTS/HSPDA ou en raison d'utilisation non conforme.

9.3.3. SmartSD n'est responsable que des dommages directs, personnels et certains subis par le Client, à l'exclusion expresse de toute indemnisation pour les dommages et/ou préjudices consécutifs, indirects ou immatériels, tels que mais non limités aux dommages commerciaux, pertes d'exploitation ou de chiffre d'affaires, pertes de bénéfices, pertes de clientèle, pertes d'économies escomptées et pertes ou corruption des données. La responsabilité de SmartSD, quelle qu'en soit la base juridique, est limitée cumulativement, dans sa totalité, à six fois les frais mensuels du Service. Dans le cadre du Contrat, SmartSD ne peut en aucun cas être tenu responsable des litiges que le Client pourrait avoir avec des tiers. Le Client déclare connaître l'état des réseaux et la couverture du Service, et dégage SmartSD de toute responsabilité à cet égard. Le Client dégage également SmartSD de toute responsabilité en cas de dysfonctionnement du système informatique lorsque la carte SIM est installée sur le matériel connecté à ce système. La limitation de responsabilité ne s'applique pas en cas de décès ou de dommages corporels et dans la mesure où les dommages sont causés intentionnellement ou par imprudence volontaire de la part de SmartSD.

Article 10 - Obligations et responsabilités du Client

10.1. Obligations

10.1.1. Le Client s'engage à utiliser le Service fourni par SmartSD en bon père de famille, conformément aux dispositions du Contrat et aux lois et réglementations applicables. Il est interdit d'utiliser le Service en violation de l'ordre public et des bonnes mœurs. En particulier, le Client s'engage à ne pas utiliser le Service (ni à donner à un tiers l'autorisation/opportunité de le faire) pour envoyer ou recevoir des éléments ou données de toute nature contraires aux lois et règlements en vigueur, ayant un caractère menaçant, offensant et/ou insultant, portant atteinte aux obligations de confidentialité ou aux droits de propriété. Le Client s'engage à ne transmettre par le biais du Service aucun élément électronique et/ou logiciel susceptible de causer des dommages de quelque nature que ce soit aux systèmes informatiques de SmartSD ou d'autres utilisateurs d'Internet, que ce soit consciemment ou par négligence.

10.1.2. Le Client reconnaît disposer de matériel et de logiciels conformes et d'un personnel compétent pour le bon fonctionnement de l'accès GSM/GPRS/EDGE/EDGE/UMTS/HSPDA, et être conscient du caractère ouvert d'Internet.

10.1.3. Le Client, s'il donne accès à ses propres données et/ou logiciels via Internet, doit prendre toutes les mesures appropriées pour maintenir leur disponibilité, leur intégrité et leur confidentialité, notamment en les protégeant contre toute contamination par d'éventuels virus.

10.1.4. Le Client s'engage à respecter les droits intellectuels et autres droits de SmartSD et des tiers. Sauf convention contraire expresse de SmartSD, il est interdit au Client d'envoyer des messages texte via le réseau SmartSD à des tiers qui contiennent ou renferment des messages commerciaux.

10.1.5. Le Client reconnaît que le Service peut dépendre de licences logicielles (utilisateurs finaux) et que le Client doit en accepter les conditions. SmartSD n'est pas responsable si le Client n'accepte pas ces conditions. En cas de contradictions, les conditions de ces licences logicielles prévalent sur les présentes Conditions générales.

10.2. Responsabilités

Le Client est seul responsable:

- de l'usage qu'il fait des informations obtenues par le Service;
- des choix techniques et de l'utilisation des informations obtenues par le Service pour établir les connexions entre le(s) Serveur(s) et les Machines à distance. Si le Service est utilisé pour des processus critiques pour l'entreprise, le Client doit créer lui-même une installation de secours au cas où le Service ne serait pas disponible. Comme indiqué à l'article 9.3.1, SmartSD ne peut en aucun cas en être tenu responsable;
- du non-respect des prescriptions d'utilisation et de toute manipulation anormale;
- de l'utilisation des données qu'il transfère;
- de la quantité de données/SMS/appels qu'il utilise.

Le Client reste seul responsable de ses relations avec ses cocontractants ou tiers. Le Client garantit SmartSD contre tous les recours légaux, plaintes et poursuites qui pourraient être intentées sur quelque base que ce soit par ses cocontractants ou par des tiers. Le Client s'engage à indemniser SmartSD pour les frais et dommages prononcés contre SmartSD. Cette disposition s'applique sans préjudice du droit de SmartSD de résilier le Contrat ou de réclamer des dommages et intérêts pour tout dommage qu'il aurait pu subir.

10.3. Responsabilité

Le Client est responsable de l'exécution correcte et opportune de ses obligations en vertu du Contrat, y compris l'utilisation du Service, même si le Client n'est pas l'utilisateur réel du Service.

Si SmartSD n'a pas donné l'autorisation de transférer le Contrat ou les droits ou obligations découlant du Contrat conformément à l'article 13, le Client reste entièrement responsable de l'exécution des obligations découlant du Contrat.

Article 11 - Suspension

11.1. Par SmartSD

SmartSD peut, sans être tenu à l'indemniser, et après en avoir informé le Client autant que possible et par tous les moyens appropriés, suspendre immédiatement (sans mise en demeure) tout ou partie du Service dans chacun des cas suivants:

- le Client est repris dans le fichier Preventel; ou fichier similaire autorisé dans le pays ou le client est situé.
- le montant de la facture n'a pas été payé ou n'a pas été payé en totalité à la date d'échéance ou il existe des preuves ou des soupçons que le client ne paiera pas le montant de la facture à temps;
- le Client ne respecte pas ses autres obligations contractuelles en vertu du Contrat, y compris mais sans s'y limiter, les conditions d'utilisation du Service, ou en vertu de tout autre accord conclu avec SmartSD;
- il existe des preuves ou des soupçons de fraude, de vol ou d'utilisation de la carte SIM à des fins contraires au Contrat, aux dispositions légales ou réglementaires et/ou à l'ordre public ou à la morale;
- il y a des augmentations anormales de la consommation par le Client (dans ce cas, la suspension est faite par mesure de précaution). Dès que la consommation autorisée de données/SMS/appels est détectée deux fois supérieure, le Client en est informé par e-mail. Dès que la consommation de données/SMS/appels autorisée est détectée quatre fois, le Service sera suspendu afin d'éviter des coûts excessifs. Ce règlement est valable pour tous les abonnements à l'exception des abonnements data 1GB, 5GB et 10GB. Pour les abonnements data 1GB, 5Gb et 10GB, dès que 80% de la consommation autorisée est atteinte un email est envoyé au client. Dès que 100% de la consommation est atteinte, le Service sera suspendu afin d'éviter des coûts excessifs.
- il y a un cas de force majeure;
- il y a des raisons liées à l'exploitation technique du réseau SmartSD, y compris, mais sans s'y limiter, les défaillances techniques, les modifications ou la maintenance.
- si SmartSD estime que le Client fait quelque chose qui a un effet négatif sur le réseau SmartSD ou le Service, y compris (menacer de) perturber ou mettre en danger son intégrité ou son bon fonctionnement;
- en cas d'urgence ou sur les instructions des services d'urgence ou des autorités ou pour la sécurité du client.

En dehors des cas de force majeure et des cas où le motif de suspension est lié à l'exploitation technique, SmartSD peut facturer au Client des frais de suspension de 15,00 € par carte SIM en cas de suspension du Service.

Par ailleurs, le Client doit continuer à respecter toutes les obligations qui lui sont imposées par le Contrat. Le Client devra par exemple continuer à payer tout crédit d'appel minimum.

En cas de suspension injustifiée, le Client recevra une note de crédit pour les frais d'abonnement et les crédits d'appel minimum qui lui auront été facturés pendant la période de suspension.

11.2. Par le Client

Le Client peut demander la suspension du Service pour une certaine durée, jusqu'à un maximum de 3 mois par année contractuelle, moyennant le paiement de frais de suspension de 15,00 € par carte SIM.

Article 12 - Fin du Contrat

12.1. Résiliation

12.1.1. Le Client peut résilier le Contrat à tout moment et sans motif par notification écrite à SmartSD et retrait de la Carte SIM du Terminal. Le Client est responsable des frais pour la totalité du mois civil au cours duquel il résilie le contrat.

12.1.2. SmartSD peut résilier le Contrat sans donner aucune raison, sous réserve d'un préavis de trois mois à la fin du mois civil, par notification écrite au Client.

12.2. Par SmartSD

SmartSD peut résilier ou dissoudre le Contrat immédiatement en envoyant un recommandé au Client, sans être obligé d'indemniser le Client ou de lui rembourser les frais et dommages.

- a) si dans les 10 jours suivant la suspension du Service par SmartSD conformément à l'article 11.1, le Client n'a pas remédié au manquement en question ou la situation en question n'a pas été levée;
- b) si SmartSD constate que le Client a fourni à SmartSD des informations essentielles inexactes, falsifiées ou incomplètes lors de la soumission de la demande d'abonnement ou si le Client a omis de communiquer des changements significatifs aux informations fournies;
- c) si le Client utilise le Service à des fins contraires à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou à une disposition légale ou réglementaire;
- d) en cas de faillite, de règlement judiciaire, de demande de report de paiement, de liquidation ou de dissolution de la société du Client;
- e) en cas de résiliation du Contrat Tele2 pour quelque motif que ce soit.

Cette disposition est sans préjudice des droits légaux de dissolution de SmartSD.

12.3. Effets de la résiliation

12.3.1. Si SmartSD résilie le Contrat en raison d'un manquement de la part du Client, le montant mensuel total du Contrat sera toujours facturé par SmartSD au Client et payé par ce dernier. Ce qui précède est sans préjudice des autres droits que SmartSD peut avoir en vertu de la loi et/ou du Contrat.

12.3.2. Si le Client met fin au Contrat avant la fin du mois, le montant mensuel total du Contrat sera toujours facturé par SmartSD au Client et payé par ce dernier.

12.3.3. SmartSD a le droit de récupérer la carte SIM auprès du Client en cas de résiliation du Contrat pour quelque raison que ce soit.

12.4. Conséquences de la résiliation du contrat Tele2 par Tele2

Dans le cas où la collaboration, c'est-à-dire le Contrat Tele2 entre SmartSD et Tele2, est terminée par Tele2:

- a) SmartSD aura le droit de partager les coordonnées pertinentes du Client avec Tele2 et Tele2 aura le droit d'approcher le Client dans le cadre de la poursuite du Service par Tele2 lui-même ou un tiers;

- b) SmartSD et Tele2 collaboreront ensemble et informeront le Client des conséquences de la résiliation du Contrat Tele2; et
- c) SmartSD prêter sa collaboration à la transition du Service de SmartSD à Tele2 ou à un tiers 12 semaines après la résiliation du Contrat Tele2.

Article 13 – Cession

13.1. Par SmartSD

SmartSD a le droit de céder tout ou partie de ses droits et obligations contractuels à un tiers sans le consentement du Client et sans que le Client puisse prétendre à une quelconque indemnisation dans le cadre de cette session. Dans ce cas, le Client a le droit de résilier le Contrat dans les 15 jours suivant la notification de la cession, par lettre recommandée à l'attention du cessionnaire du Contrat.

13.2. Par le Client

Le Client ne peut céder tout ou partie de ses droits et obligations contractuels à un tiers qu'avec l'accord de SmartSD et après que le Client et le cessionnaire du Contrat aient signé le formulaire de cession établi par SmartSD. Le cessionnaire doit également signer un nouveau Contrat et accepter les présentes Conditions générales.

Article 14 – Droits de propriété intellectuelle

Rien dans le Contrat ne doit être interprété comme une modification des droits de propriété intellectuelle de l'une ou l'autre des parties ou comme une (obligation) de cession, d'attribution ou de licence les droits de propriété intellectuelle de SmartSD au Client.

Article 15 - Non-renonciation aux droits

Le fait que SmartSD à un moment donné, l'une des parties n'exige pas l'application stricte de l'une des dispositions du Contrat ne peut en aucun cas être considéré comme une renonciation aux droits que SmartSD détient. Ce fait n'empêche pas SmartSD d'exiger ultérieurement le strict respect de cette disposition ou de toute autre disposition du Contrat.

Article 16 – Réclamation et litiges

16.1. Règlement à l'amiable

En cas de réclamation, le Client devra contacter le service client de SmartSD.

16.2. Choix du forum

Tout litige relatif ou découlant de l'existence du Contrat (y compris les présentes Conditions générales), de l'interprétation du Contrat (y compris les présentes Conditions générales) ou de l'exécution du Contrat (y compris les présentes Conditions générales) qui ne peut être réglé à l'amiable entre le Client et SmartSD sera soumis à la compétence exclusive du tribunal du Brabant de l'Ouest des Pays-Bas.

16.3. Droit applicable

Le Contrat et les présentes Conditions générales sont exclusivement régis par le droit néerlandais.

Article 17 - Avis

Toute communication ou avis du Client à SmartSD en vertu du Contrat doit être adressé au service client de SmartSD. Le service client SmartSD est accessible du lundi au jeudi de 8h30 à 17h et le vendredi de 8h30 à 16h au numéro de téléphone +31 (0)76 579 25 77 et via orders@smartsd.com. L'adresse postale de SmartSD est: SmartSD BV, Minervum 7118, 4817 ZN BREDA.

Article 18 - Invalidité ou inapplicabilité

En principe, la nullité ou l'inapplicabilité de toute disposition du Contrat (y compris les présentes Conditions Générales) n'affecte pas la validité et le caractère exécutoire des autres dispositions de celui-ci. Dans le cas où (une partie de) toute disposition du présent contrat (y compris les présentes conditions générales) est jugée invalide ou inapplicable pour quelque raison que ce soit, SmartSD et le client s'engagent à remplacer immédiatement cette disposition invalide ou inapplicable par une disposition valide et exécutoire qui, dans la mesure permise, a le même effet. Cette obligation ne s'applique pas si une partie peut démontrer qu'une disposition invalide est inextricablement liée au reste de l'accord, auquel cas l'accord sera considéré comme totalement invalide ou inapplicable.

Article 19 - Directives d'utilisation du Centre de Contrôle TELE2 M2M

Le Client est tenu de se conformer aux directives d'utilisation du Centre de Contrôle Tele2 M2M, ou - si le Client n'est pas l'Utilisateur du Service - d'imposer à son client l'obligation de se conformer aux directives d'utilisation du Centre de Contrôle Tele2 M2M.

Les directives d'utilisation du Centre de commande Tele2 M2M figurent à l'Annexe 1 des présentes Conditions générales.

Annexe 1

Directives d'utilisation du Centre de commande Tele2 M2M

1. INTRODUCTION

These policies apply to all customers and users of the Service ("Users") of TELE2 M2M Control Center. Customer will be responsible for all User access and activity in connection with the TELE2 M2M Control Center. TELE2 and its sub-supplier ("Supplier") of the TELE2 M2M Control Center reserve the right to suspend use of the TELE2 M2M Control Center for nonpayment, apparent device or application malfunctions and perceived violations of these User Guidelines, with use to be promptly restored upon resolution.

2. REGISTRATION

As a condition to using the TELE2 M2M Control Center, each administrative User of the TELE2 M2M Control Center may be required to register with TELE2 and select a unique password and user name ("User ID"). Customer shall ensure that each of such Users provides TELE2 with accurate, complete, and updated registration information. A User may not (i) select or use as a User ID a name of another person with the intent to impersonate that person; or (ii) use as a User ID a name subject to any rights of a person other than such user without appropriate authorization.

3. APPLICABLE LAWS

Users will not use the TELE2 M2M Control Center or related software in any manner that (a) infringes the intellectual property or proprietary rights, rights of publicity or privacy or other proprietary rights of others, (b) violates any applicable law, statute, ordinance or regulation, including but not limited to laws and regulations related to export, spamming, privacy, consumer and child protection, obscenity or defamation, or (c) is harmful, threatening, abusive, harassing, tortuous, defamatory, vulgar, obscene, libelous, or similarly offensive.

4. SECURITY

Users will not violate or attempt to violate the security of the TELE2 M2M Control Center, including, without limitation, (a) accessing data not intended for such User or logging into a server or account which such User is not authorized to access, (b) attempting to probe, scan or test the vulnerability of a system or network or to breach security or authentication measures without proper authorization, (c) attempting to interfere with, disrupt or disable TELE2 M2M Control Center to any User, host or network, including, without limitation, via means of overloading, "flooding", "mail-bombing" or "crashing", (d) forging any TCP/IP packet header or any part of the header information in any e-mail, (e) taking any action in order to obtain TELE2 M2M Control Center to which such User is not entitled or (f) sending any virus, worm, Trojan horse or other harmful code or attachment. Violations of system or network security may result in civil or criminal liability. TELE2 reserves the right to monitor the TELE2 M2M Control Center at any and all times to facilitate compliance with these User Guidelines but is not obligated to do so. Each User consents to the processing of information necessary to provide the TELE2 M2M Control Center at TELE2's or its suppliers' data Centers.

5. CONFIDENTIALITY

User acknowledge that the TELE2 M2M Control Center (and related information provided) represents valuable proprietary information of TELE2 and its Supplier and that unauthorized dissemination or use of this information is prohibited and could cause irreparable harm to TELE2 and its Supplier. User will hold such information in confidence, including the results of any evaluation, and will only use such information in connection with the TELE2 M2M Control Center. User will not disclose such information to any person or entity that is not bound by these terms. The three preceding sentences do not apply to information that: (i) is or lawfully becomes a part of the public domain; (ii) was previously known without restriction on use or disclosure; (iii) is rightfully received from a third

party; (iv) is independently developed; (v) is approved for release by TELE2 or its Supplier; or (vi) is disclosed in response to a valid order of a court or lawful request of governmental agency or as otherwise required by law, provided that User first notifies TELE2 and secures an appropriate protective order.

6. INTELLECTUAL PROPERTY

User will not, directly or indirectly: reverse engineer, decompile, disassemble or otherwise attempt to discover the source code, object code or underlying structure, ideas or algorithms of the TELE2 M2M Control Center or any technology related to the TELE2 M2M Control Center ("Technology", including documentation); modify, translate, or create derivative works based on the TELE2 M2M Control Center or Technology; or copy (except for reasonable archival purposes), rent, lease, distribute, pledge, assign, or otherwise transfer or encumber rights to the TELE2 M2M Control Center or Technology; use the TELE2 M2M Control Center or Technology for timesharing or TELE2 M2M Control Center bureau purposes or otherwise for the benefit of a third party, except for authorized end users; or remove any proprietary notices or labels with respect to the TELE2 M2M Control Center. User will not use the TELE2 M2M Control Center, related software or Technology or access it, as applicable, in order to build a competitive product or TELE2 M2M Control Center, build a product or TELE2 M2M Control Center using similar ideas, features, functions or graphics of the TELE2 M2M Control Center, or copy any ideas, features, functions or graphics of the TELE2 M2M Control Center. TELE2 and its Supplier retain all rights in the TELE2 M2M Control Center, related software and Technology and are free to use any User feedback on the TELE2 M2M Control Center without notice, attribution or compensation. To be clear, no express or implied license to any TELE2 or TELE2's Suppliers' patents is conferred in connection with use of the TELE2 M2M Control Center.

7. INDEMNIFICATION

User will indemnify TELE2 and its Supplier from any claim by a third party (the "claim" including all related liability, loss or expense, including attorneys' and experts' charges) that User's use of the TELE2 M2M Control Center with User's devices and applications violates these User Guidelines (including the recommendation against use in fail safe conditions described below) or infringes the intellectual property rights of such third party, except to the extent such third party intellectual property rights claim arises regardless of User's devices and applications and will defend such claims at TELE2's or Supplier's request, provided that TELE2 promptly notifies User or Supplier promptly notifies TELE2 of the claim and reasonably cooperates in its defense.

8. DISCLAIMER

TELE2 M2M Control Center will be provided by TELE2's Supplier consistent with prevailing industry standards in a manner that endeavors to minimize errors and interruptions in the TELE2 M2M Control Center. Service may be temporarily unavailable for scheduled maintenance or for unscheduled emergency maintenance or because of other causes beyond supplier's or Tele2's reasonable control. TELE2 AND SUPPLIER DOES NOT WARRANT THE END RESULTS OBTAINED AS RESULT OF USING THE TELE2 M2M CONTROL CENTER TOGETHER WITH USER'S DEVICES AND APPLICATIONS OR THAT USE OF THE TELE2 M2M CONTROL CENTER WILL BE UNINTERRUPTED OR ERROR FREE. TELE2 AND ITS SUPPLIER DISCLAIMS ALL IMPLIED WARRANTIES OF MERCHANTABILITY AND FITNESS FOR A PARTICULAR PURPOSE AND NONINFRINGEMENT. IN NO EVENT WILL TELE2 AND SUPPLIER BE LIABLE TO USER FOR ANY DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, EXEMPLARY, SPECIAL, OR INCIDENTAL DAMAGES IN CONNECTION WITH THE SERVICE, ANY THIRD-PARTY INTERNET MATERIALS OR USE OF THE OPERATOR NETWORK. USE OF THE SERVICE IN CONNECTION WITH APPLICATIONS THAT REQUIRE FAILSAFE TECHNOLOGY IS NOT RECOMMENDED BECAUSE THE TELE2 M2M CONTROL CENTER IS NOT DESIGNED FOR THESE APPLICATIONS. FOR THE PURPOSE OF THIS SERVICE USER GUIDELINES THE FAIL-SAFE APPLICATIONS ARE ANY APPLICATION WHERE A MALFUNCTION MAY RESULT IN LOSS OF LIFE, BODILY INJURY, MAJOR ENVIRONMENTAL

IMPACT OR PROPERTY DAMAGE, TYPICALLY IN THE MEDICAL, MILITARY, AVIATION AND NUCLEAR FIELDS OF USE, ALL USE OF THE TELE2 M2M CONTROL CENTER IS AT USER'S OWN RISK.